



TRAIN 11 VAL D'ALZETTE

AUDUN LE TICHE FRANCE MOSELLE

proche frontière ESCH /Alzette (Lux.)

11ème MARCHÉ POPULAIRE

DIMANCHE 26 JUIN 2016 SALLE JEAN MOULIN

Parcours de P.A. 10,15 ,20 km

ENTREPRISE
DA CUNHA
Fils EURL

entreprise@maconnerie-dacunha.com
www.maconnerie-dacunha.com

TOUS TRAVAUX DE MAÇONNERIE
GROS OEUVRE & FINITIONS

RUE DES 3 POIERS
VILLERUPT

Téléphone
03 82 89 52 71





A30 Direction LONGWY - sortie 7 & suivre RD16

REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES

<http://train11.e-monsite.fr>



Fédération Française
des Sports Populaires



WATTWILLER



association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE



Vivez
Vos
folies!



Membre de la FFSP n° F1131. Visa FFSP MP:2015-57
Site internet:www.ffsp.fr Email:contact@ffsp.fr
Reconnaissance de mission d'utilité publique par arrêté n° 012156 du 02.08.2001
Agrément ministériel du 20.06.2006

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

DEPART & ARRIVEE : Salle Jean Moulin . Avenue Salvador Allende
57390 Audun-le-Tiche . Moselle – France

Coordonnées GPS (Latitude / Longitude) : 5.96071330 / 49.46276660

HORAIRE : **DIMANCHE 26 JUIN 2016**

Départ de 6h à 14h (P.A, 10 et 15 km)

Départ de 6h à 11h (20 km)

ARRIVEE LIMITEE A 16H

PARCOURS : «P.A, 10, 15, et 20 km »
Sans difficulté particulière

LICENCE DE PARTICIPATION:

la licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2 €. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

INSCRIPTION : Robert Ciré

9, rue de la Forêt . 57390 Audun-le-Tiche
Tél : 03 82 50 49 39 . Email : robert.cire@free.fr

ASSURANCES : La FFSP est garantie en RC auprès de Groupama.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

RAVITAILLEMENT : Boissons et petites collations gratuites dès le premier contrôle
Restauration à l'arrivée

AVIS IMPORTANT : Interdiction de fumer, ni d'allumer de feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

URGENCE : SAMU 15 - POMPIERS 18 - URGENCES 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.

